

CES AFFAIRES QUI EMPOIS

Que devient l'affaire Cools? Entre les pistes Agusta, des titres volés, Smap... y en a-t-il une - ou plusieurs - qui mène aux assassins de l'ancien ministre, bourgmestre de Flémalle et "parrain" du PS liégeois? Au nom de la loi fait le point sur trois ans d'enquête autour d'un meurtre toujours sans coupable désigné. En marge de l'émission, rappel de ces affaires et de quelques autres, pas très roses, qui attendent toujours leur dénouement...

Agusta: qui a touché?

En décembre 1988, le ministère de la Défense achète à la firme aéronautique italienne Agusta quarante-six hélicoptères A109. Montant de la commande: 12 milliards de francs. Dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'André Cools, le juge Véronique Ancla se penche sur les conditions de passation du marché pour vérifier le bien-fondé de certaines rumeurs de versement de pots-de-vin qui tournoient depuis le début autour du contrat Agusta. En janvier 1994, elle obtient la levée de l'immunité parlementaire de trois ministres socialistes en fonction: Guy Coëme, ministre de la Défense en 1988, renvoyé devant la cour de cassation; Guy Spitaels et Guy Mathot qui étaient respectivement président du Parti socialiste et sénateur provincial lors de l'achat des hélicos. Du très gros gibier!

Sur les trois Guy pèse le lourd soupçon d'avoir bénéficié d'éventuelles largesses du constructeur transalpin. En d'autres termes, ils se seraient laissés corrompre ou auraient, eux-mêmes, corrompu. Tous trois démissionnent le 21 janvier 1994. A l'origine de leur disgrâce,

entre autres, les "révélations" de Philippe Moureaux, autre gros calibre du PS, fils spirituel d'André Cools et ennemi juré de Spitaels. L'"héritier" du défunt maître de Flémalle évoque des propos tenus notamment par l'ancien président du PS - qui livrait une guerre silencieuse et implacable à Cools, ce dernier en faisant tout autant - qui donnent à penser qu'il y a eu des négociations parallèles et secrètes entre les dirigeants d'Agusta et le boulevard de l'Empereur. Au lendemain des dernières élections européennes, Guy Mathot est inculpé de corruption, tandis que Philippe Busquin impose son renvoi devant la "commission de déontologie" du PS. Ultimes développements du dossier: les déplacements fructueux des enquêteurs en Italie et dans les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey. Ceux-ci confirmeraient la piste des pots-de-vin qui auraient notamment transité par le Panama. D'autre part, la trace de certains destinataires de cet argent sale a, dit-on, été retrouvée à Jersey. Wait and see...

Le 18 juillet 1991 à Cointe, André Cools est assassiné. Plus de trois ans après, toujours pas de piste décisive.



Cools: les mobiles ne manquaient pas

André Cools, une personnalité politique controversée et ambiguë. Son assassinat, le 18 juillet 1991, a en tout cas ouvert la boîte de Pandore des dossiers parfois sulfureux auxquels avait touché le "maître de Flémalle". Parmi ceux-ci, la piste d'un évén-

tuel compte ou d'un coffre bancaire ouvert en Suisse au nom du PS. D'autres témoins évoquent aussi l'existence de fonds placés dans le paradis fiscal luxembourgeois. Il y a aussi la piste Agusta (voir ci-dessus): Cools aurait découvert, voire participé à des combines pas très nettes autour et alentour de l'achat des hélicoptères italiens. Enfin, il y a la piste des titres volés. En juin 1992, plusieurs personnes sont interpellées dans

vin, trafics, règlements de comptes...

ONNENT LA VIE PUBLIQUE



nistes de l'assassinat d'André Cools, y associant notamment Taxquet et Di Mauro... mais aussi le député-bourgmestre de Grâce-Hollogne, Alain Van Der Biest! Mais six mois plus tard, Todarello se rétracte et aboutit tout le monde. Après une longue période de sommeil, l'affaire repart de plus belle il y a quelques semaines lorsque les De Bock, un couple de Louviérois, accusent à nouveau Di Mauro et Taxquet d'être mêlés à l'assassinat du "maître de Flémalle". Fin mai, début juin 1994, ce tandem ainsi que Silvio De Benedictis sont inculpés comme auteurs, coauteurs ou complices dans le cadre du dossier Cools. Certains médias laissent entendre que la trace des tueurs pourrait avoir été retrouvée à Tarente, dans le sud de l'Italie. On croit même avoir repêché l'arme du crime dans le canal du Centre...

le cadre de ce dossier parmi lesquelles Silvio De Benedictis, un commerçant louviérois, Pino Di Mauro et Richard Taxquet, respectivement ancien chauffeur et secrétaire particulier de l'ex-ministre socialiste du gouvernement wallon Alain Van Der Biest.

Très rapidement, l'un des acteurs de la filière des titres, le truand Carlo Todarello, fait des "révélations explosives": il dit connaître les protagonis-

Smap: la combine qui valait trois milliards

Début juillet, aux innombrables "révélations" sur le dossier "Cools" s'ajoute une piste de plus avec l'arrestation de deux patrons de la Smap

Guy Spitaels, privé de son immunité parlementaire dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Agusta.



Guy Coëme: privé de son immunité parlementaire et renvoyé devant la cour de cassation, il doit répondre d'indice de corruption, d'escroquerie, de faux et usage de faux dans les affaires Agusta et Inusop.

Hoest

(Société mutuelle des administrations publi-ques) et d'un financier suisse. En l'occurrence, Joseph Haverland, Léon Lewalle - deux rouages importants de la galaxie socialiste liégeoise - et Léon Genoud sont inculpés le premier de détournement, le second de faux, escroquerie et



Photo News

détournement et le troisième de faux et détournement. En cause: la mise au frais, au détriment de la Smap-assurance, d'une somme d'environ 3 milliards de francs sur des comptes à pseudonymes ou numérotés en Suisse. Hypothèse d'enquête: André Cools qui, depuis son retrait de la politique nationale en juin 1990, présidait le conseil d'administration de la Smap aurait découvert le pot-aurose et s'appropriait à faire de très dérangeantes révélations. A suivre...

Le troisième Guy

Guy Mathot, l'enfant terrible du PS serésien... Il connaît une rapide ascension politique au point de devenir à 36 ans ministre, puis plus tard vice-Premier ministre. Mais à partir de 1982, son nom fait la une des médias alors qu'il est cité dans une série impressionnante de dossiers judiciaires: escroquerie au rachat de la raffinerie de Feluy; caisses noires du club de foot de Seraing; trafic de faux tableaux; affaire du Gotha, ce club privé fréquenté par des hommes politiques et des syndicalistes liégeois où étaient employées de trop charmantes belles de nuit. Guy Mathot sort miraculeusement indemne de la tourmente... Et redevient ministre des Affaires intérieures wallonnes en janvier 1992 avec la bénédiction à ce jour inexplicable,

Suite page 22 ▶

► CES AFFAIRES QUI EMPOISONNENT LA VIE PUBLIQUE



Guy Mathot, privé de son immunité parlementaire et inculpé de corruption dans le dossier Agusta. La justice s'intéresse au financement de sa villa de la Côte d'Azur.

l'ico Press

Suite de la page 21

voire inexplicable, de Guy Spitaels. Un an plus tard, le raz-de-marée Agusta l'emporte. Dernier épisode: son inculpation de corruption en juin 1994.

Les trois dossiers d'Alain Van Der Biest

Triste destinée que celle du dandy de Grâce-Hollogne, "victime" lui aussi de la vengeance posthume d'André Cools. Alain Van Der Biest est aujourd'hui impliqué dans trois dossiers: primo, d'éventuelles irrégularités commises dans la passation de conventions au nom de la Région wallonne, à l'époque où il

était ministre des Affaires intérieures, pour des études portant sur les eaux wallonnes. Il y est question de faux en écritures, d'escroqueries et de détournements; secundo, la gestion de son cabinet et l'utilisation de certains fonds publics pour divers achats, l'organisation de banquets, etc.; tertio, le dossier des titres volés (voir ci-dessus) pour lequel il est inculpé de "recel et de complicité passive".

Inieux, blanchiment pour caisses noires

En novembre 1989, Georges Viatour, cadre socialiste et ancien directeur de l'INIEX (Institut national d'industrie extractive) est placé sous

Région wallonne. L'Inieux agissait en qualité d'intermédiaire entre la Région wallonne et des firmes privées.

Voilà pourquoi lorsque Viatour obtenait un subsidé surévalué pour une firme, celle-ci lui rétrocédait ensuite la différence, ou à tout le moins une partie du "bonus" qui aboutissait dans une caisse noire. Après avoir long-

Alain Van Der Biest, inculpé de recel et de complicité passive dans l'affaire des titres volés, suspecté de faux, d'escroquerie et de détournements alors qu'il était ministre à la Région wallonne.

temps sondé la comptabilité de l'Inieux, le Comité supérieur de contrôle a conclu que Viatour "a pratiqué l'art de la "subsidiologie" au-delà des limites légales. L'enquête a permis de mettre en place une véritable organisation de collecte de fonds occulte et leur acheminement vers une caisse noire via des filières de blanchiment et des intérêts des firmes étrangères". Viatour qui ressemble plus à un fusible que l'on a voulu griller plutôt qu'à un escroc de haut vol s'en tire avec une peine relativement légère assortie



d'un sursis. Il ne faut pas oublier que l'Inieux travaillait aussi pour le compte de différents ministères de la Région wallonne. Et comme décidément le monde est petit, le nom de Viatour est réapparu dans le cadre de l'enquête sur le contrat Agusta où il apparaît comme l'un des accusateurs de l'homme d'affaires Léon-François Deferm, un proche de Guy Mathot, soupçonné notamment d'avoir versé un pot-de-vin de 2 millions de francs à feu le "maître de Fiméalle" dans des circonstances qui restent encore obscures à ce jour. ■

Richard Taxquet, Pino Di Mauro, Silvio De Benedictis: les "petits Poucets" de la piste des titres volés.

Michel Bouffloux et Sergio Carrozzo



l'undispa